Proclamation lue-

La Proclamation convoquant la Législature pour la Dépêche des Affaires a été alors lue par le Greffier;

La 33e Section de l'Acte Impérial, 3e et 4e Victoria, Chap. 35,

ayant aussi été lue;

BI. Cuvillier choisi Orateur. Augustin Norbert Morin, Ecuyer, Membre représentant le Comté de Nicolet, s'est levé, et, s'adressant au Greffier (qui s'est aussi levé, et, après l'avoir fait remarquer, s'est assis), a proposé à la Chambre, pour son Orateur, Austin Cuvillier, Ecuyer, dans laquelle Motion il a été secondé par William Hamilton Merritt, Ecuyer, Membre représentant la Subdivision Nord de Lincoln.

Sur quoi il s'est élevé des Débats.

La Chambre ayant alors demandé la Question, elle a été en conséquence mise par le Greffier, et

Résolu, dans l'Affirmative, nemine contradicente, que Austin

Cuvillier, Ecuyer, soit l'Orateur de cette Chambre.

Et le Greffier ayant déclaré M. Cuvillier dûment élu, il a été conduit au Fauteuil par M. Morin et M. Merritt, où étant, sur le degré d'en haut, il a fait ses humbles remercîmens à la Chambre du grand honneur qu'elle avait bien voulu lui conférer, en le choisissant pour être son Orateur;

Après quoi, il s'est assis dans le Fauteuil, et alors la Masse (qui était

auparavant sous la Table) a été mise sur la Table.

M. Simpson s'adressant alors à M. l'Orateur, a proposé, secondé par M. John S. McDonald,

Que la Chambre s'ajourne maintenant à Demain, à DeuxHeures, P.M.

Sur quoi la Chambre s'est divisée;

Et des Membres étant nommés pour recueillir les Voix,

M. Aylwin, pour l'Affirmative, M. Manaham, pour la Négative,

La Division a été comme suit :

Pour, 47; Contre, 27.

Ainsi elle a été emportée dans l'Affirmative;

La Chambre s'ajourne.

Et la Chambre s'est en conséquence ajournée à Demain, à Deux Heures, P. M.

Martis, 15° die Junii;

Anno 4º Victoriæ Reginæ, 1841.

La Chambre étant assemblée, et M. l'Orateur ayant pris le Fauteuil;

Message pour se rendre auprès du Gouverneur Géneral. Il a été apporté un Message par Frederick Starr Jarvis, Ecuyer, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire:

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur Général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre du Conseil Législatif.

M. l'Orateur et la Chambre se rendent à la Chambre du ConEn conséquence, M. l'Orateur s'est rendu avec la Chambre dans la Chambre du Conseil.

Et alors, M. l'Orateur a parlé à l'effet suivant, savoir :